22èmë Année - Num. 17 SPEDIZIONE IN ABBONAMENTO POSTALE (Secondo gruppo - 70%) Le Num. L. 80 - 10 Décembre 1974

Le Peuple Valdôtain

Organe du Mouvement de l'Union Valdôtaine pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

LE CONCRET ET L'ABSTRAIT

Depuis quelque temps, M. Omezzoli parle du problème linguistique valdôtain sur «Il lavoro» organe du PCI en VDA. Son analyse de la situation linguistique valdôtaine n'est pas encore terminée et il serait donc prématuré, de notre part, de prétendre en donner un jugement définitif.

Dans l'ensemble, nous sommes assez d'accord avec M. Omezzoli quand il souligne l'importance des patois valdôtains; nous ne sommes pas d'accord sur la place qu'il semble accorder au français dans le cadre linguistique du VDA. Mais il faut dire qu'à propos du français nous attendons que le PCI s'exprime un peu plus clairement avant de nous engager dans une discussion dans les pages de nos journaux respectifs, discussion, je m'empresse de le dire, qui sera toujours, pour ce qui me concerne, amicale et constructive.

L'objet de cet article voudrait être le commentaire à quelques affirmations contenues dans l'article de M. Omezzoli, publié sur «Il lavoro» du 18-10-1974.

M. Omezzoli insiste d'abord sur le fait que le patois n'a rien à envier aux autres langues et qu'il est à même d'exprimer n'importe quel concept. Et jusque là nous sommes d'accord avec lui: toute langue possède les moyens pour s'adapter à la situation contingente et pour modifier sa structure de conséquence. M. Omezzoli conclut, à juste raison: «i concetti sono nelle teste», c'est à la langue de les interpréter. Mais l'affirmation qui suit, selon moi, n'est plus correcte et elle est même en contradiction avec ce que l'auteur affirme successivement: «Uno può pensare qualsiasi cosa, in qualsiasi parte del mondo, di qualsiasi lingua si serva.» C'est, selon moi, une affirmation trop catégorique, trop absolue, qui néglige plusieurs aspects que la science linguistique (si l'on peut parler de science quand il s'agit de linguistique..) a étudiés, bien qu'elle n'ait pas encore donné, à ma connaissance, une réponse précise à ce propos. Si l'affirmation de M. Omezzoli correspondait à la vérité on ne comprendrait pas comment il y ait des difficultés de traduction, comment certains concepts soient intraduisibles. Le problème de la traduction mécanique serait résolu: il suffirait de faire un inventaire des concepts chez les différents peuples, un inventaire des différentes formes linguistique des langues en question, mettre le tout dans un ordinateur, appuyer sur un bouton et avoir une traduction parfaite. Et non seulement, si ce que M. Omezzoli affirme est vrai, je crains que ce n'est plus la peine de perdre notre temps à écrire des articles sur le patois ou sur le français ou sur l'italien, vu que ce qui importe sont les concepts et que n'importe quelle langue est à même d'interpréter n'importe quel concept. A moins qu'on veuille sauver les patois pour des raisons purement esthétiques. Et à ce point là, à nous de l'UV le patois n'intéresse plus.

Suivant la logique que j'ai cru deviner derrière l'article de M. Omezzoli, le français et le patois seront remplacés (en VDA) par l'italien; un jour peut-être, l'italien sera remplacé par l'anglais ou par une langue de la Patagonie, sans trop de problèmes, vu que l'important ce sont les concepts et les concepts ne dépendent pas de la langue qu'on emploie.

(Suite page 4)

Fête d'espoir pour les Valdôtains

La fête sociale des sections de l'U.V. de Pollein, Charvensod, Gressan, Jovençan et Aymavilles s'est déroulée à l'Hôtel Diana de Pollein, dimanche 24/11/74. Cette fête revêtait une signification et une importance toutes particulières, car, pour la première fois depuis les tristes temps des scissions, des représentants officiels du R.V. et de l'U.V.P. étaient assis à côté de ceux de l'U.V. Il va sans dire que cette manifestation a eu un grand succès, car elle a vu la participation de plus de 120 unionistes d'un grand nombre de sections. Nous souhaitons vraiement que notre fête ait été le baptême d'un des premiers actes du processus de réunification des trois mouvements régionalistes, et nous pouvons tranquillement affirmer, d'après le résultat de celle-ci que, comme dit le dicton italien «Se il buon dì si vede dal mattino...», les prémisses pour une bonne journée

(Suite page 3)

M. Rivolin Victorin
49, rue Turin
11100 AOSTE

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION VALDOTAINE

Dimanche 15 décembre, à 8 heures 30, au Cinéma Giacosa d'Aoste. (Les sections qui ont leur drapeau sont priées de le porter.)

Relation de M. l'avocat Andrione, Président de l'Union Valdôtaine, sur l'activité de l'U.V. au cours de l'année 1974 et sur la situation politique. Discussion.

A 12h. 45, à la Villa des Fleurs (Chesallet), dîner organisé par les Sections d'Aoste, Arpuilles, Excenex, Chesallet, Porossan, St. Martin-de-Corléans, Sarre et Signayes. - Prix: L. 4.500 - Pour la réservation des places, s'adresser (dernier délai jeudi 12) aux Présidents des sections UV, ou au siège central de l'UV, Aoste, rue Festaz 29, tél. (0165) 41120, ou aux Sections organisatrices, tél. (0165) 40037.

AU SIXIEME CONGRES DU S.A.V.T.

MOTION FINALE

Les délégués du 6ème Congrès du S.A.V.T.; réunis le 17 novembre 1974 dans la salle communale de Verrès,

SE RATTACHANT aux principes qui ont inspiré la fondation du S.A.V.T;

RECONFIRMANT la validité actuelle de ces principes;

CONSIDERANT que les formes d'oppression que les travailleurs valdôtains subissent portent sur le domaine social ainsi que sur le domaine national;

ATTENDU que ces deux formes d'oppression paraissent être interdépendantes;

ETANT DONNE' que la fonction du S.A.V.T. est d'amener les travailleurs Valdôtains au dépassement et à l'élimination de ces formes d'oppression;

DECLARENT

1) En matière d'unité syndicale leur ferme conviction que toutes les forces syndicalistes, dans l'intérêt réel de tous les travailleurs qui travaillent en Vallée d'Aoste, doivent s'unir dans la lutte pour l'émancipation sociale et ethnique conformément aux principes énoncés ci-dessus. Reconfirment la validité du pacte fédératif pour atteindre cette unité;

2) D'accepter en matière d'incompatibilité entre charges politiques et charges syndicales les propositions du secrétariat sortant: incompatibilité entre Directif régional du Syndicat et exécutif des Conseils d'usine et charges de

a) parlementaire, conseiller régional et conseiller communal élus suivant le système proportionnel;

b) exécutif des mouvements et des partis politiques.

DEMANDENT

En matière de réformes sociales:

1) que les problèmes soient envisagés dans une optique valdôtaine globale qui tienne compte du pays tout entier et non seulement d'une partie trop souvent privilégiée;

2) que les interventions des différentes administrations ne soient pas de type assistentiel mais qu'elles tendent à réaliser une situation de sécurité sociale réelle.

EXPRIMENT LE VOEU

que les organes nouveaux de direction du S.A.V.T. s'inspireront de ces principes et oeuvreront à leur réalisation.

A PROPOS DE L'INFORMATION ITALIENNE

Dans un document concernant l'école, le S.A.V.T. souligne le fait qu'en Vallée d'Aoste la presque totalité des mass-media, soit des instruments de l'information et de tout ce qui peut façonner en quelque sorte l'opinion publique, est dans les mains des exploiteurs étrangers.

Cela est malheureusement bien vrai.

Nous estimons cependant devoir, avant de présenter quelques considérations à l'égard de ce fait, préciser le sens que nous donnons à l'expression «exploiteurs étrangers», car-nous n'avons aucune difficulté à l'avouer - cette expression n'entre que contre coeur dans notre lexique. Nous n'avons toutefois guère dans notre vocabulaire, sans doute fort limité, que le mot «étranger» pour indiquer des gens d'une autre nationalité que la nôtre, et nous ne connaissons que le terme d'«exploiteurs» pour désigner des gens qui exploitent à leur bénéfice notre Pays et ses habitants.

Or, comme il est notoire que les mass-media sont chez nous presque entièrement dans les mains des capitalistes italiens, par les structures qui en assurent la pénétration (radio, télé, presse notamment) il est pour autant évident que c'est de ces derniers que nous parlons lorsque nous employons - faute de mieux - l'expression «exploiteurs étrangers». Nous rappellerons à ceux qui accepteraient le terme d'«exploiteurs», mais qui auraient l'ingénuité de se demander pourquoi nous appelons «étrangers» des italiens, que «notre nationalité ethnographique n'est pas italienne» (E. Bérard: La Langue Française dans la Vallée d'Aoste. Aoste, Imprimerie Valdôtaine 1974, p. 69). Malheureusement - ajouterons-nous - bon nombre de nos «régionalistes» semblent l'avoir oublié.

Ces précisions apportées, nous en sommes aux considérations dont il était question plus haut.

Elles ne sont que deux et portent sur la façon dont les Valdôtains ont été renseignés du 6ème congrès du S.A.V.T. qui a eu lieu à Verrès le 17 novembre dernier.

La première touche «La voix de la Vallée» et n'est qu'un ennième témoignage de ce que la radio-télévision italienne a d'autres soucis que la précision et l'objectivité dans l'information. Le speaker nous a bravement annoncé - en italien, faut-il le préciser? - que le S.A.V.T. considérait comme sa fonction d'amener les travailleurs valdôtains au dépassement et à l'élimination des formes d'oppression qu'ils subissent et pour ne pas qu'il y ait de malentendus - il a précisé que ces formes d'oppression étaient d'ordre social et économique. Les Valdôtains à l'écoute ont dû être rudement choqués par une telle originalité de la part du S.A.V.T.. Naturellement la RAI n'a pas estimé indispensable de renseigner les Valdôtains sur la définition que la motion finale du congrès (approuvée à l'unanimité) donnait des formes d'oppression à dépasser et à éliminer. Cette ineffable organisation aurait peut-être eu quelque embarras à communiquer aux gens, qui voulaient bien l'écouter, que - pour la première fois - le SAVT déclarait haut et clair que les travailleurs valdôtains sont soumis à une forme d'oppression nationale, qui est à la base de l'oppression sociale dont ils souffrent également: car s'il était relativement facile d'attribuer aux capitalistes la faute de l'oppression sociale, il eût été de la pure folie, pour la RAI, d'expliquer que la nationalité qui brime celle valdôtaine est la nationalité italienne.

Mais notre intention n'est pas de sévir contre ce digne produit des moeurs politiques italiennes; nous sommes d'ailleurs convaincus qu'un sourire désabusé a fleuri sur les lèvres des Valdôtains à la suite de cette émission.

Notre amertume est, par contre, beaucoup plus grande à l'égard de la «Gazzetta del Popolo»: en effet nous avions commis la faiblesse de croire à la sincérité de la lutte que sa Rédaction déclare vouloir mener en faveur de la liberté d'information et nous ne cachons pas avoir espéré que la «Cronaca della Valle d'Aosta» devienne quelque chose de moins banal et de plus vivant; en outre, par un surcroît d'ingénuité, nous avions été amenés à penser que le manque d'objectivité en ce qui nous concerne pouvait parfois s'expliquer par un défaut d'information.

Ce n'est pas le cas à l'égard du 6ème Congrès du SAVT - et nous en avons été d'autant plus déçus: en effet la rédaction d'Aoste de la «Gazzetta» disposait du texte intégral de la motion finale, texte qui n'a peut-être pas de charmes littéraires, mais qui a la présomption d'exprimer de façon inéquivocable l'analyse que le SAVT fait de la situation présente des travailleurs valdôtains. Puisque les déclarations qui en suivent ressortent de cette analyse, le fait d'indiquer - et rien qu'en partie - celles-ci sans parler des prémisses, signifie leur enlever toute signification et les rendre génériques, vides, voire stupides.

C'est ce que la «Gazzetta del Popolo» a fait à l'intention de ses lecteurs valdôtains:

C'est une façon comme une autre de répondre à la solidarité que plusieurs valdôtains lui ont exprimée!

P.G.

FETE D'ESPOIR POUR LES VALDOTAINS

(Suite de la page 1)

(la réunification)ne manquent sûrement pas

A M. Cerlogne secrétaire de la section de Pollein, est revenu l'honneur d'ouvrir les discours officiels, portant au nom des sections organisatrices les salutations du R.V. et de l'U.V.P., et donnant ensuite la parole à M. Perrin, Vice-Président de l'U. V., à M. Marcoz, assesseur à l'industrie et commerce, pour l'UVP, à M. Cossard et à Mlle Viglino pour le RV. à M. Nicolettaz, ancien Président de l'U.V. de Paris, et enfin à M. Voyat, membre de la commission politique de l'UV qui fit un résumé de la situation politique à l'égard de la crise régionale.

Tous les orateurs étaient émus par la joie de se retrouver de nouveau tous ensemble, et tous ont fait remarquer comme seulement dans la réunification des forces régionalistes réside l'avenir de la Vallée d'Aoste et de tous les Valdôtains, et comme seulement par cet acte l'on pourra porter un nouvel élan dans la politique valdôtaine pour résoudre nos problèmes.

Certes, le chemin ne sera pas facile, les obstacles ne manqueront pas, mais tous ont déclaré leur ferme volonté de les franchir, et significative à ce propos est la motion finale de l'A.G. du R.V., qui a eu lieu dans la même matinée à Aoste, et qui au second point donne mandat à ses organes de rechercher la possibilité d'une fédération entre les trois mouvements régionalistes.

Vraiment d'un certain niveau politique a été le discours fait par le Vice-Président de l'U.V., M. Perrin. Pour l'ampleur des thèmes traités nous en reproduisons les passages les plus significatifs.

«...Nous voilà, par les démissions du Président et de la Junte, en pleine crise du gouvernement régional. Mais cette crise n'a surpris personne. Elle flottait dans l'air depuis longtemps et tout le monde s'attendait à ce qu'elle éclatât d'un moment à l'autre(...).

J'ai dit que sa chute n'a étonné personne. Cela est vrai car depuis plusieurs semaines l'on s'y attendait. En effet les premiers signes de friction au sein de la majorité remontent au début de l'année lors de la présentation et de la votation du budget 1974. Ensuite ils prirent forme par le renvoi aux Commissions de plusieurs lois présentées au Conseil, mais sur lesquelles la majorité ne trouvait pas et ne pouvait pas trouver un accord (...) Ces divergences politiques au sein de la majorité portèrent à l'immobilisme et à la paralysie de la Junte que le Comité Central de l'U.V. dénonça lors de sa réunion du 6 octobre dernier et que le R.V. et l'U.V.P. stigmatisèrent dans l'appel commun lancé aux Valdôtains le 12 octobre et qui disait entre sutre· «Il est temps que la la Vallée d'Aoste se ressaisisse et que par un effort conscient et lucide, nous sortions de la confusion actuelle. C'est pourqoi l'U.V. et le R.V. s'adressent à tous les hommes de bonne volonté, à toutes les forces politiques qui ont à coeur l'avenir de notre pays afin que les vieilles querelles mises de côté on puisse refaire l'unité de tous ceux qui sont sincèrement attachés à l'idéal valdôtain, de façon qu'il soit possible d'affronter courageusement les graves problèmes du moment».

Nous croyons que cet appel à été accueilli.

Certes la situation est actuellement extrèmement confuse et la solution de la crise ne sera ni facile ni à brève échéance. La chute de cette majorité a eu cependant déjà au moins trois résultats positifs à mon avis:

Elle a démontré que les DP, malgré l'auréole qu'ils ont voulu se créer autour d'eux, ne sont pas invincibles.

- Elle a posé une première limitation, momentanée au moins, au monopole du pouvoir exercé par cette force.
- Et ce qui est le plus important, elle a servi a rapprocher davantage le RV et l'UV à l'UVP et celle-ci à nous.

La preuve vous est donnée par le communiqué conjoint émis par les trois mouvements régionalistes qui ont décidé d'affronter la résolution de la crise ensemble, unis, créant finalement, après dix ans de divisions de la force régionaliste, l'unité d'action de tous les Mouvements Régionalistes(...).

La fête continua jusqu'au soir, rejouie par des chansons Valdôtaines qui manifestaient la joie intime de tous les présents, conscients d'avoir entrepris le bon chemin, le chemin de la renaissance.

G.Z.

COMUNE DI CHARVENSOD

AVVISO D'ASTA PER L'AFFITTO DEGLI ALPEGGI COMUNALI

IL SINDACO

In esecuzione alla deliberazione Consiliare n. 389/C in data 17/9/1974 superiormente approvata.

RENDE NOTO

che venerdì 20 dicembre 1974 alle ore 15,00 nell'Ufficio Comunale, innanzi al Sindaco o suo delegato, si terrà il 1 esperimento di pubblica asta per l'affitto dei seguenti Alpeggi comunali per il periodo 1/1/1975 - 31/12/1980:

1) ALPEGGIO CHAMOLE' e relativi tramuti: prezzo base kg. 850 di fontina - Deposito provvisorio lire 100.000 (centomila);

2) ALPEGGIO POUCE, PONTEILLE, LEYSERE': prezzo base kg. 350 di fontina - Deposito provvisorio lire 50.000 (cinquantamila);

3) ALPEGGIO AUXILIERE: prezzo base kg. 250 di fontina - Deposito provvisorio lire 40.000 (quarantamila);

L'asta avrà luogo col sistema delle offerte segrete da confrontarsi colla scheda dell'Amministrazione, con successivo miglioramento di 1/20 a norma dell'art. 65 lett 9) del regolamento per la contabilità dello Stato e successive modificazioni. Si procederà all'aggiudicazione anche con un solo concorrente per ogni singolo Alpeggio.

I concorrenti dovranno far pervenire, entro il 19.12.1974, le offerte su carta bollata da lire 700 separatamente per ogni alpeggio e le offerte medesime «in aumento» al prezzo base non potranno essere inferiori a kg. 5 di fontina. Sulla busta dovrà essere apposta la seguente dicitura: «non aprire offerte per l'alpeggio».

La cauzione provvisoria, da costituirsi prima dell'inizio della gara in contanti o assegni circolari, sarà immediatamente restituita ai concorrenti non aggiudicatari.

La cauzione definitiva verrà costituita dagli aggiudicatari prima della stipulazione del contratto cui si addiverrà nel più breve tempo possibile su determinazione dell'Amministrazione.

L'importo dei depositi definitivi a garanzia degli obblighi particolari di cui all'art. 15 del capitolato speciale è determinato come segue:

- Alpe Chamolé: lire 120.000;
- Alpe Pouce-Ponteille: lire 80.000;
- Alpe Auxilière-Vaco: lire 60.000.

Per quanto non espressamente previsto nel presente avviso d'asta si fa esplicito riferimento al capitolo d'oneri approvato con deliberazione n. 389/C del 17.9.1974 nonchè al vigente Regolamento per la contabilità dello Stato.

Il capitolato e tutti gli atti relativi all'appalto sono visibili nell'Ufficio di Segreteria del Comune in giorni ed ore di normale servizio.

Charvensod lì 30 novembre 1974

IL SINDACO: VIERIN Davide

LE CONCRET ET L'ABSTRAIT

(Suite de la page 1)

Personnellement, je ne peux pas accepter cette position et mes raisons sont exposées dans un petit travail qui paraîtra prochainement, intitulé; «Langue et expression». Je renvoie donc la discussion éventuelle sur ce point à un autre moment. Mais je ne veux pas trop insister sur cette phrase de M. Omezzoli parce qu'elle me semble en partie démentie par une phrase successive dans le même article: «Questo non vuol dire negare l'importanza che ha l'impiego della lingua nella formazione dei concetti, nello sviluppo intellettuale...» Et l'auteur conclut: «Ma l'uso di questo o codesto linguaggio non condiziona molto l'idea che ci facciamo delle cose». Ici, je pourrais même être d'accord avec M. Omezzoli à condition qu'il définisse mieux ce qui se cache derrière l'adjectif «molto». C'est vrai qu'il ne faut pas surévaluer la langue et lui attribuer toute sorte de vertus en la mythisant mais il est vrai aussi que la langue ne peut pas non plus être placée au niveau d'une superstructure qu'on peut changer tranquillement en fonction des structures de base. Il ne faut pas tomber dans la même erreur des formalistes russes disciples de Marr, qui ont été démentis par les idéologues marxistes eux mêmes.

D'ailleurs, si la langue n'était pas un aspect très important dans la société, comment expliquer le fait qu'une des premières actions des pays colonisateurs a TOUJOURS été celle d'imposer leur langue aux colonisés?

Il est évident que, comme M. Omezzoli affirme, «non ci sono lingue buone e cattive», et, j'ajouterais, il n'y a pas de langues parfaites et de langues imparfaites, des langues musicales et des langues «gutturales», des langues pour les sciences et des langues pour la littérature. Et c'est ce que l'UV a toujours soutenu en se révoltant contre ceux qui combattaient le patois, le définissant imparfait, guttural et bon tout au plus pour aller paître les vaches. Malheureusement, ce lieu commun concernant le patois est encore beaucoup trop répandu et contribue à maintenir vivante une conception discriminatrice et anachronique de la langue.

Une autre chose encore je voudrais souligner ici. Il s'agit d'un sujet que je considère fondamental, que j'ai déjà traité en d'autres occasions: le problème du bilinguisme (ou multilinguisme). Personnellement je crois, et c'est une conviction confortées par les résultats d'importants linguistes qui ont étudié le problème, que les régions bilingues (ou multilingues) n'existent pas, comme n'existent pas les peuples bilingues, trilingues ou quadrilingues: la multilinguisme est un état de transition, moment de passage d'une langue à une autre. Et qui est à l'origine de ce changement? voilà ma réponse: les situations bilingues sont le résultat d'une colonisation. Et en tant que colonisé, je crois avoir le droit de refuser la colonisation en combattant tous les instruments employés par les colonisateurs, y compris l'instrument linguistique. C'est vrai, la langue n'est pas tout. Le colonialisme en VDA se fait sentir surtout à travers les structures économiques et sociales, mais il ne faut pas négliger pour cela l'importance du canal linguistique. N'oublions pas que la colonisation linguistique est le support indispensable, la «conditio sine qua non» pour une colonisation durable. Quand un peuple a perdu sa langue, il perd un élément important d'identification, peut-être le plus important. Et quand il ne se reconnaît plus en tant que peuple, il est proie facile des colonisateurs. Les colonisateurs de tout pays ont très bien compris cela. Voir à ce propos le néo-colonialisme des pays occidenatux dans les pays africains, qui s'appuie surtout sur le conditionnement culturel imposé aux intellectuels africains qui ont eu l'honneur de fréquenter des écoles européennes (en Afrique ou ailleurs) grâce à l'aide désintéressée des pays de l'Occident.

Personnellement, je suis heureux que le PCI s'interesse de plus en plus aux problèmes des autochtones. Et je souhaite qu'à la théorie suive la pratique, que le discours sur la nation valdôtaine, sur les patois valdôtains, sur la colonisation en VDA, que la feuille du PCI fait désormais avec une certaine régularité, trouvent une réalisation pratique dans l'action du PCI en VDA. Je souhaite aussi que les communistes qui croient dans le patois aient la constance de le pratiquer et de le diffuser, que ceux qui croient dans la nation valdôtaine aient la force de travailler pour la reconstitution de notre patrie; que ceux qui ont pris conscience de leur état de colonisés, se battent pour s'affranchir. Et naturellement, je souhaite qu'à relancer le discours valdôtain dans le PCI soit un groupe consistant et décidé; que ce groupe arrive à indiquer une ligne valdôtaine à un parti qui jusqu'à présent a été beaucoup plus italien que valdôtain.

Alexis BETEMPS

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
Rédaction Administration et Publicité
au SIEGE de
L'UNION VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste
ABONNEMENTS
Ordinaire L. 1.500 - (semestre L. 800)
Etranger L. 2.500 - Soutien L. 5.000
DIR. RESP. EMILE PROMENT
Enreg. Tribunal d'Aoste N. 2 du 24/5/1954
Imprimé par l'UNION VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste

COMUNE DI ETROUBLES

AVVISO D'ASTA PER L'AFFITTO DEGLI ALPEGGI COMUNALI

IL SINDACO

Informa che il giorno 23 dicembre 1974 alle ore 9'00 si terrà un unico incanto ad asta pubblica per l'affitto triennale 1975/1976/1977 degli alpeggi comunali elencati in calce, col metodo delle offerte segrete da confrontarsi con la scheda segreta dell'Amministrazione, come disposto dal Regolamento sulla Contabilità Generale dello Stato.

Le offerte dovranno essere presentate in busta chiusa e redatte su carta legale da lire 700. Per ogni alpe dovranno essere presentate almeno due offerte in aumento sul prezzo base. Il deposito provvisorio richiesto, che verrà effettuato o direttamente a mani del Presidente dell'asta o con versamento alla Tesoreria Comunale Banca Popolare di Novara-Aosta.

Sarà aggiudicatario il migliore offerente, sempre che l'offerta sia maggiore di quella prevista nella busta dell'Amministrazione.

L'asta ed il contratto sono assoggettati a tutte le norme generali ed a quelle particolari del Capitolato d'Oneri che è visibile nelle ore d'Ufficio in Municipio.

ALPE MENOUVE: carico bestiame 100 capi grossi; prezzo base kg. 800 di fontina; deposito provvisorio lire 120.000.

ALPE BARASSON: carico bestiame 80 capi grossi; prezzo base kg. 600 di fontina; deposito provvisorio lire 90.000.

ALPE COMBA GERMAN: carico bestiame 70 capi grossi; prezzo base kg. 500 di fontina; deposito provvisorio lire 75.000.

ALPE GUE': carico bestiame 40 capi grossi per gg. 30; prezzo base kg. 60 di fontina; deposito provvisorio lire 20.000.

ALPE MOLINES: carico bestiame 60 capi grossi per gg. 40; prezzo base kg. 50 di fontina; deposito provvisorio lire 20.000.

ALPE CREUX DE BLEINZE: prezzo base kg. 20 di fontina; deposito provvisorio lire 10.000.

ALPE GRAN PLAN: prezzo base kg. 10 di fontina; deposito provvisorio lire 5.000.

ALPE BRENVEY: prezzo base kg. 8 di fontina; deposito provvisorio lire 5.000.

ALPE CREPON: prezzo base kg. 5 di fontina; deposito provvisorio lire 5.000.

ALPE TEPPAIE: prezzo base kg. 2 di fontina deposito provvisorio lire 5.000.

ETROUBLES, li 2 dicembre 1974

IL SINDACO
TAMONE Leonardo

VILLENEUVE

Le pressoir à huile fonctionnera du 15 au 31 décembre.

Dévoué Georgy Valentin
(Téléphone 95209)